

\*  
\* \*

Au moment où la ville allait contracter des emprunts pour 12 265 000 francs (qui n'étaient d'ailleurs qu'un commencement), son dernier budget (1853) n'était encore, en dépenses ordinaires, que de 3 443 341 francs 29 c.

A ces dépenses ordinaires s'ajoutaient 2 848 259 francs 75 c. de dépenses *extraordinaires*.

Il est vrai que l'ensemble était couvert par des recettes ordinaires et *extraordinaires* prévues à 5 703 190 francs 04 c. laissant ainsi un faible excédant de recettes de 72 152 francs 33 c.

On ne se serait certainement pas douté, alors que ces charges paraissaient, non sans quelque raison, excessives, que, vingt-huit années plus tard, les recettes de la ville pour 1881 s'élèveraient à 16 144 282 francs 58 c., et que, dans les dépenses prévues à 15 939 229 francs 58 c., le service des intérêts de la dette figurerait pour 4 327 724 francs 20 c.!

Encore moins aurait-on pu penser que, malgré ce fardeau écrasant de la dette, et après les désastres de 1870, l'excédant annuel du budget des recettes sur les dépenses *ordinaires* serait de 3 057 500 francs, chiffre qui représente les dépenses pour travaux neufs en 1881.

Il est incontestable que si les travaux entrepris par M. Vaïsse ont été la cause de charges énormes, ils sont aussi pour beaucoup dans la prospérité actuelle.

Mais quelle différence, lorsque, au lieu de se reporter vingt-huit ans en avant de 1854, on se reporte à un laps de temps à peu près égal en arrière ! En 1827, le budget de la ville (qui ne comprenait pas encore les communes de Vaise, de la Croix-Rousse et de la Guillotière) était de 2 700 000 francs en chiffres ronds, et il ne figurait dans les dépenses *aucun intérêt de dettes par suite d'emprunts!*

\*  
\* \*

Le percement de la rue Impériale s'accomplissait dans des conditions infiniment plus favorables que celles du percement de la rue